

PREAMBULE

Ainsi que mentionné dans le rapport ci-joint, il a été procédé, suite à l'arrêté en date du 22 février 2023 de Mr le Préfet du JURA, à une enquête publique relative à « une demande d'autorisation environnementale présentée par la Société « les Carrières Jurassiennes » pour le renouvellement et l'extension d'une carrière à ciel ouvert de matériaux alluvionnaires sur le territoire des communes de VINCENT-FROIDEVILLE et LOMBARD » du 17 mars 2023 au 17 avril 2023 soit pour une durée de 31 jours.

